Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSULAT GÉNÉRAL
DE FRANCE
À LIBREVILLE

CONSEIL CONSULAIRE GABON

LIBREVILLE, LE 26 mars 2018

ORDRE DU JOUR

Présents :

Jacqueline LORELLE, consule générale, président la séance,
Franck LAVAL, consul-adjoint, chef de chancellerie à Libreville, secrétaire de séance,

Hervé SEROL, conseiller consulaire, vice-président du conseil consulaire,
M. David MARTIN, représentant l'UFE
Georges SEILHEAN, représentant l'ADFE-Gabon,

Le conseil est ouvert à 11h10.

Introduction par la Consule générale

La consule générale remercie les membres de leur présence. Elle souligne avoir souhaité ouvrir le conseil consulaire aux associations et non aux seuls conseillers. Elle rappelle la confidentialité du « rapport consulaire » 2017 qui leur a été communiqué de manière dématérialisée avant les travaux.

Questions relatives à la communauté française

La présidente revient tout particulièrement sur la régulière diminution de la communauté française et, *de facto*, de certaines activités du poste. Cette baisse est de +/- 10% par an depuis deux ou trois ans.

M. SEROL revient sur la dématérialisation en matière consulaire, qui a fait l'objet d'une réflexion lors de la dernière séance de l'Assemblée des Français de l'étranger.

Mme LORELLE insiste sur la polyvalence vers laquelle il faut tendre en matière de formation des agents du consulat général.

Les membres échangent au sujet du risque de « confusion des genres » entre consulat général et ASFG quant à, notamment, les visites consulaires aux prisonniers.

Débats

La présidente donne ensuite la parole aux membres.

M. SEROL, souligne la « qualité » du travail fourni par ce consulat général et la nette amélioration de son image.

Les membres échangent sur la question des faux-documents, tant en matière d'état-civil que de visas.

M. SEILHEAN attire l'attention du conseil sur le « grand nombre » de compatriotes (essentiellement franco-gabonais), dans la détresse, qui « n'osent pas » venir se présenter au consulat. Il souhaiterait que les associations se saisissent de ces dossiers.

Mme LORELLE évoque la démission de l'un des 4 conseillers consulaires, et le conseil discute de la difficulté de le remplacer ; M. SEROL revient sur le projet de réforme des conseils consulaires évoquée lors de la dernière séance de l'AFE.

M. SEROL s'enquiert de la date du prochain conseil consulaire élargi au format économique ; la présidente évoque le mois de septembre.

Le conseil est clôt à 12h45./.